

Analyse sur la contribution à la création d'emplois directs d'un Center Parc en Franche-Comté / Rhône-Alpes.

Postulat :

L'installation d'un Center Parc en Franche-Comté / Rhône-Alpes va-t-il créer des emplois supplémentaires en France ?

- oui si le marché de consommation touristique est en évolution
- Non si le marché est en stagnation ou en baisse

Dans ce dernier cas il s'agira seulement d'un déplacement d'emplois d'un secteur d'hébergement à un autre.

D'après « études économique INSEE N°39 Octobre 2014 », le marché de la consommation touristique est en stagnation :

<u>Total</u>	<u>visiteurs français</u>	<u>visiteurs étrangers</u>
• +1,2% en 2010 ;	+ 0,9%	+2%
• +7% en 2011;	+6,1%	+8,9%
• +2,5% en 2012;	+1,3%	+4,9%
• + 1,4% en 2013	+1%	+2,3%

La contribution à l'évolution, après élimination de l'effet inflation et hausse de prix divers, n'est plus que de :

<u>visiteurs français</u>	<u>visiteurs étrangers</u>
- +0,6% en 2010	+0,6%
- +4,2% en 2011	+2,8%
- +0,9% en 2012	+1,6%
- +0,7% en 2013	+0,7%

La consommation touristique des étrangers décélère depuis 2011, par rapport aux augmentations d'avant 2010, bien qu'elle augmente plus vite que celle des français sur la même période.

Constat : le marché de la consommation touristique n'est pas en hausse mais en stagnation et c'est la consommation des étrangers qui permet de maintenir une légère progression

Question : Y a-t-il création d'emplois dans un contexte pareil ? On peut en douter....

Alors que se passe-t-il sur le plan des hébergements ?

(d'après « études économique N°39 INSEE Oct 2014 »)

Les consommations des hébergements en location augmentent régulièrement depuis 2010 surtout dans le haut de gamme (créneau choisi par Pierre et Vacances) :

*-2% pour les hôtels (54,4% en 2010; 52,4% en 2013)

*égalité pour les camping grâce à une offre de qualité (8,5% en 2010; 8,4% en 2013)

*+1,7% en gîtes et autres locations (27,7% en 2010; 29,4% en 2013)

*+0,4% en Résidence touristique (9,4% en 2010; 9,8% en 2013)

Constat : nous voyons bien que le créneau des résidences touristiques ou se situe les Center Parc sont en concurrence directe avec le réseau des gîtes et des hôtels

Nous voyons bien dans un tel schéma qu'il ne peut pas y avoir de création d'emplois mais seulement déplacement des emplois.

Les Center Parcs ne créent pas d'emplois ou très peu

*Il s'agit seulement de captation d'activité en un même lieu , au lieu de diffuser l'activité comme le font les hôtels et les gîtes.

*Il s'agit d'une concentration d'emplois au même endroit et des emplois dégradés : concentration de logement et concentration de restauration, concentration d'offre de loisirs.

*par effet de concentration le CP va faire le vide autour de lui à 150 KM à la ronde : pour 250 ETP créés ici seront détruit autant d'emplois et peut être plus de manière diffuse, par fermeture d'hôtels et de gîtes.

*les touristes attirés là, existent déjà plus ou moins, mais ils consomment ailleurs et d'une manière diffuse dans la grande région. D'après Pierre et Vacances la fréquentation des center Parcs : 78% de français ; 22% d'autres européens.

Si on considère (comme démontré plus haut) que ce sont les européens qui font progresser la consommation touristique en France on peut accorder seulement que 22% des 255ETP sont des emplois réellement nouveaux : soit 55emplois !!!

*au lieu d'enrichir l'offre d'hébergement régionale , cela va l'appauvrir, car les projets de petite taille ne pourront germer et d'autre fermeront à cause de la concurrence.

QUESTION : Je demande à un organisme indépendant de fournir une étude d'impact sur le marché du travail dans le domaine de la consommation touristique (hébergement et loisirs), relative à la création d'un Center Parc à Plasne-Le fied. Cette étude devra porter sur la zone de chalandise soit au moins à 150/200 KM alentour .